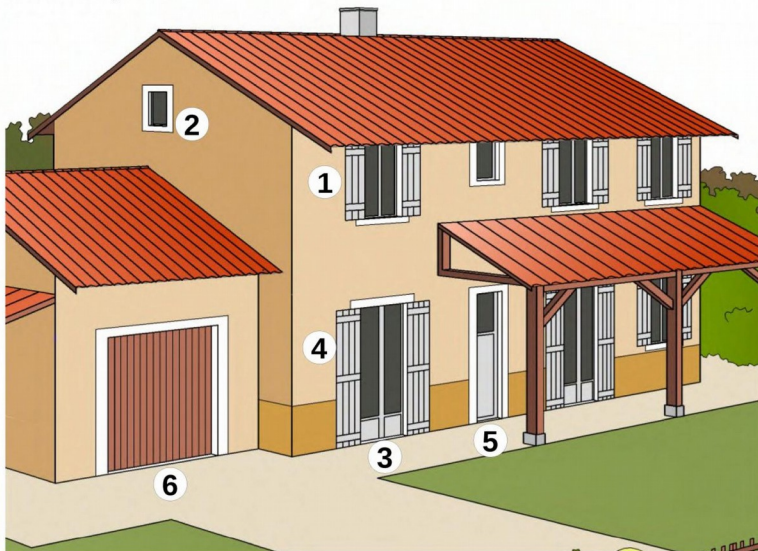


CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE DE TYPE TRADITIONNEL

LES CARACTERES ARCHITECTURAUX : Les Menuiseries

Les menuiseries traditionnelles sont le résultat de savoir-faire et de matériaux disponibles.

Elles dessinent les façades. C'est pourquoi les maisons neuves situées en abord de centres anciens doivent respecter certaines caractéristiques.



Nuancier SIKKENS collection 3031
(Couleurs approximatives)



- 1 Les grandes baies dont la largeur est supérieure à 60 centimètres, auront la proportion d'un rectangle vertical (2/3 au minimum).
- 2 Les petites baies dont la largeur est inférieure à 60 centimètres, auront une proportion carrée ou rectangle vertical 2/3 (60/60h ou 60/90h par exemple).
- 3 Les portes fenêtres auront une largeur de 150 centimètres maximum.
- 4 Les baies principales seront munies de volets battants extérieurs en bois peint, lames verticales sur barres horizontales et sans écharpes. Les volets roulants sont interdits.

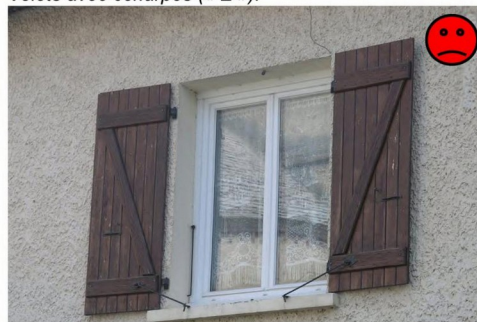
Pour toutes les menuiseries, la couleur blanche est interdite.

- 5 La porte d'entrée sera en bois.
- 6 La porte de garage recevra un parement extérieur bois.

Fenêtre traditionnelle, de proportion rectangle verticale avec petits bois



Menuiseries sans petits bois et de couleur blanche. Volets avec écharpes (« Z »).



Volets roulants.



UDAP 01

Unités
Départementales
de l'Architecture
et du Patrimoine

Ain
Allier
Ardèche
Cantal
Drôme
Isère
Loire
Haute-Loire
Puy-de-Dôme
Rhône et
métropole de
Lyon
Savoie et
Haute-Savoie



UDAP de l'Ain

23 rue Bourgmayer
01 000 Bourg-en-Bresse

Tél.: 04 74 22 23 23
udap.ain@culture.gouv.fr



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de l'Ain

www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes